

Championnat de Suisse par Points Classe 420

Cercle de la Voile de Vidy du 14 au 15 mars 2015

Avis de course

1. Organisateur

Cercle de la Voile de Vidy, Allée du Bornan 6, 1006 Lausanne

- Président du comité d'organisation : Marc Meyer

- Président du comité de course : Claude Peny

- Président du Jury : Hubert Telfser

En collaboration avec l'association de la classe 420

- Chef des régates : Philippe Pittet

2. Lieu et dates

Le championnat se déroulera du samedi 14 au dimanche 15 mars 2015 devant le port de Vidy.

3. Règles

La régate sera régie par :

3.1 Les "règles" telles que définies dans les Règles de Course à la Voile de l'ISAF.

3.2 L'ordonnance sur la navigation dans les eaux suisses et ses amendements.

3.3 Les réglementations de la classe.

4. Admissibilité

4.1 Le championnat est également ouvert aux bateaux étrangers.

4.2 Les participants doivent être membres d'un club affilié à l'ISAF. Pour les participants suisses, les directives d'admissibilité de Swiss Sailing sont applicables.

4.3 La personne responsable doit être membre de l'association de la classe 420.

5. Publicité

5.1 Publicité des participants autorisée.

5.2 La publicité du sponsor principal de la manifestation est prévue sur les bateaux des concurrents (selon Code de publicité ISAF, 20.).

6. Inscriptions

6.1 L'inscription peut se faire :

- online : via SwissSailing <http://sailing.fastforward.ch>

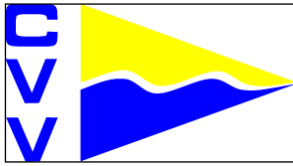
- par E.mail : regates@cvvidy.ch

- par poste : Cercle de la Voile de Vidy, Allée du Bornan 6, 1007 Lausanne

6.2 Délai d'inscription :

Les inscriptions doivent parvenir au club **au plus tard le 3 mars 2015** (cachet postal).

Les inscriptions tardives sont acceptées avec une surtaxe.



6.3 Finances : CHF 50.- par bateau, à verser avec l'inscription :

Inscription tardive : CHF 70.-

Payement par poste : bulletin de versement joint.

Banque : BCV Lausanne

IBAN : CH75 0076 7000 E094 1088 8

Cercle de la Voile de Vidy, Allée du Bornan 6, 1007 Lausanne

Merci d'indiquer le nom du bateau lors des paiements.

6.4 L'inscription devra être confirmée sur place avec les documents suivants:

- le certificat de jauge ou la carte de conformité

- Cartes de Swiss Sailing ou licences

- Autorisation d'arborer la publicité des participants des bateaux suisses

- Preuve d'assurance en responsabilité civile d'un montant minimum de 3'000'000.- CHF et valable en course.

7. Programme

7.1 Horaires :

Samedi 14 mars	09h30-11h00	Accueil, confirmation d'inscription, contrôle de jauge, remise des instructions de course
	12h00	Ouverture officielle, briefing des barreaux, les concurrents sont à disposition du comité de course et/ou prêt pour sortir sur l'eau
	13h00	Premier départ possible (signal d'attention)
Dimanche 15 mars	15h00	Dernier signal d'attention possible
	Dés que possible	Remise des prix

7.2 Nombre de courses:

- Il est prévu de courir **6** courses

- **4** courses au maximum pourront être courues par jour.

8. Jauge

8.1 Aucun certificat de jauge ne sera délivré sur place.

9. Plan de parcours

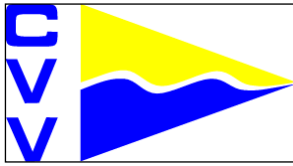
Selon Instructions de Course

10. Système de pénalité

L'annexe P sera appliquée.

11. Classement

11.1 Le plus mauvais score sera retiré dès la 4^{ème} course valide.



12. Prix

- 12.1 Les prix suivants seront attribués :
- Prix souvenir pour tous les participants.
- 12.2 Les prix souvenir seront attribués si 1 course au minimum a été courue.

13. Amarrages et places de parc

- 13.1 Une place de parc est prévue pour les remorques et celles-ci devront être impérativement déposées à cet endroit.

14. Bateaux d'accompagnateurs

- 14.1 Les bateaux accompagnateurs doivent être enregistrés avant la manifestation et sont soumis aux instructions de l'autorité organisatrice. Les éventuelles autorisations de la police de la navigation seront fournies par l'organisation du championnat.
- 14.2 Tous les bateaux accompagnateurs sont inclus dans le dispositif de sécurité du championnat.

15. Manifestations

- 15.1 une Pasta Party sera organisée le samedi 14 mars.

16. Doping

- 16.1 Des contrôles anti-dopage sont possibles à tout moment, selon le règlement de Antidoping Suisse.

17. Responsabilités et assurances

- 17.1 Les concurrents participent à la régata à leurs propres risques (règle 4 des RCV, Décision de courir). L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, dans le cadre de la régata, aussi bien avant, pendant, qu'après la régata.
- 17.2 Chaque bateau participant doit présenter une assurance valide en responsabilité civile d'un montant approprié et valable en compétition.

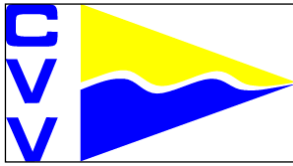
18. Informations pour les participants

Hébergement : Camping de Vidy, 1007 Lausanne
 tél. 021 622 50 00, www.campinglausannevidy.ch
 Jeunôtel, Ch. du bois-de-vaux, 1007 Lausanne
 tél. 021 626 02 22, www.youthhostel.ch

Office du tourisme : www.lausanne-tourisme.ch

Repas : Le restaurant du club du CVV sera ouvert durant toute la manifestation.

Annexes : Formulaire d'inscription



Inscription

Championnat de Suisse par points Classe 420

Voilier

Classe: **420** Nom du voilier:
Lettre de nationalité N° de voile:

Skipper

Nom: Prénom:
Rue: N°:
NPA: Lieu :
Pays: E-Mail:
Tél.: Fax:
Club Swiss Sailing / ISAF: Licence N°.:

Equipier

Nom: Prénom:
Club Swiss Sailing / ISAF: Licence N°.:

Annexes

Les documents mentionnés ci-dessous sont à présenter lors de l'inscription sur place:

- Copie du certificat de jauge ou de la carte de conformité
- Copie des cartes de membre Swiss Sailing ou licences
- Preuve de l'autorisation de publicité des participants
- Preuve d'assurance en responsabilité civile.

Déclaration

- Je déclare que le voilier et son équipage mentionnés ci-dessus remplissent les exigences, prescriptions et dispositions qu'impose la participation à cette compétition. Ceci est également valable relativement aux règlements anti-dopage (statut anti-dopage de Swiss Olympic, code anti-dopage de l'ISAF et les dispositions d'application de Swiss Sailing.)

La personne responsable à bord s'engage à respecter les Règles de Course à la Voile de l'ISAF ainsi que toutes autres règles qui régiront cette régate.

J'ai été rendu attentif au fait que tout membre de l'équipage du voilier inscrit ci-dessus participe à cette course à ses propres risques et périls et qu'il renonce à toute prétention en responsabilité ou autre à l'égard du club organisateur ou de toute personne qui participera à l'organisation ou à la direction de ce championnat.

Lieu et date Signature

Nom et adresse
(si différent du nom du responsable mentionné plus haut)

Pour régate junior : accord et signature des parents:

Lieu et date Signature: